
**WEINTRAUB, Sydney. *Nafta's Impact on North America : The First Decade.*
Washington : Center for Strategic and International Studies, 2004,
p440.**

Ce texte explique comment l'ALENA a répondu (ou non) aux attentes qu'il a suscité lors de la son entrée en vigueur en 1994. La signature de l'Accord a provoqué une explosion des exportations à l'intérieur de ce dernier, (90 % mexicaines, 87 % des exportations canadiennes et 36 % des exportations américaines). Dans le cas des deux premiers, les exportations nord-américaines dépassent largement les exportations au reste du monde, le contraire s'est produit aux États-Unis.

Dans le cas du Canada, l'ALENA, tel qu'espéré, s'est traduit par une hausse de sa production manufacturière à haute valeur ajoutée. Pour le Mexique, l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) n'a pas engendré une croissance économique suffisamment forte pour stimuler l'économie au point de réduire les inégalités entre les populations mexicaines et américaines. Cela créerait une croissance économique forte et soutenue. Si les investissements directs étrangers ont explosé au Mexique la croissance économique elle a grandement varié d'une année à l'autre et frise même 0% dernièrement. Il semble que le Mexique a besoin de profondes réformes macroéconomiques et une nette amélioration de son système d'éducation s'il veut enfin connaître une prospérité soutenue. L'économie américaine a bien su s'ajuster à l'Accord, mais il s'agit d'un succès mitigé du point de vue des objectifs politiques que les États-Unis poursuivaient lors des négociations. Les États-Unis espéraient également que le libre-échange provoquerait une forte croissance économique au Mexique qui aurait pour effet de réduire l'immigration illégale venant de ce pays et ainsi rendre la frontière américano-mexicaine plus sécuritaire. Pour les États-Unis, d'un point de vue politique, l'Accord s'avère donc un succès très mitigé.

Ce portrait de l'Amérique du Nord dix ans après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain montre que les trois pays signataires ont été affectés très différemment par cette entente. Il démontre également que dans le cas du Mexique, les effets de l'ALENA diffèrent grandement de ceux anticipés pour lui en 1994.

Sébastien Bigras, Administration publique, MA